

9^e année

Points saillants de l'évaluation

Études sociales

Tests de rendement provinciaux de l'Alberta

2017 - 2018

Ce document présente les points saillants du test de rendement provincial d'Études sociales de 9^e année que les élèves ont passé en 2018.

Le document *Points saillants de l'évaluation* fournit de l'information au sujet du test dans son ensemble, le plan du test ainsi que le rendement des élèves au test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année. On y trouve également, à partir de certaines questions figurant dans le test de 2018, des observations sur le rendement des élèves par rapport à la norme acceptable et à la norme d'excellence. Afin de faire la meilleure utilisation des renseignements donnés dans ce document destiné au personnel enseignant, on doit les jumeler aux rapports pluriannuels et détaillés qui sont mis à la disposition des écoles. Les rapports *Points saillants de l'évaluation* pour tous les tests de rendement provinciaux des matières évaluées sont **affichés sur le site Web d'Alberta Education chaque année** à l'automne.

Tous les deux ans, un test complet pour toutes les matières et tous les niveaux faisant l'objet d'un test de rendement provincial (à l'exception de Français/French Language Arts 6^e et 9^e année, et des cours de Connaissances et employabilité 9^e année) est affiché sur le site Web d'Alberta Education. Il comprend le plan d'ensemble du test et la clé de correction ainsi que le degré de difficulté, les catégories de notation et la description de chaque question. Ces documents ainsi que le programme d'études et le bulletin d'information servent à orienter les pratiques pédagogiques.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Harvey Stables, Senior Manager, Grade 9 Humanities, à Harvey.Stables@gov.ab.ca;
Kelly Thomas, Examiner, Grade 9 Humanities, à Kelly.Thomas@gov.ab.ca; ou avec
Nicole Lamarre, Director, Student Learning Assessments and Provincial Achievement Testing,
à Nicole.Lamarre@gov.ab.ca à Provincial Assessment Sector, en composant le 780-427-0010.
Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez d'abord le 310-0000.

Vous pouvez consulter le site Web d'Alberta Education, à education.alberta.ca.

Ce document est principalement destiné au(x) :

| | |
|-----------------|--|
| Élèves | |
| Enseignants | ✓ d'Études sociales 9 ^e année |
| Administrateurs | ✓ |
| Parents | |
| Grand public | |
| Autres | |

Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.



Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

© 2018, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Provincial Assessment Sector, 44 Capital Boulevard, 10044 108 Street NW, Edmonton, Alberta T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur **des droits d'auteur** autorise **seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui **ne contiennent pas** d'extraits.

Les extraits de textes **ne peuvent pas** être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur original (voir les références bibliographiques, le cas échéant).

Table des matières

| | |
|--|---|
| Le test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9 ^e année | 1 |
| Plan d'ensemble du test et rendement des élèves en 2018 | 1 |
| Observations sur le rendement des élèves en 2018 | 3 |
| Documents d'appui – Programme des tests de rendement provinciaux..... | 9 |

Le test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année

Ce rapport fournit aux enseignants, aux administrateurs et au grand public une vue d'ensemble du rendement des élèves qui ont passé le test de rendement provincial d'Études sociales de 9^e année en 2018. Il complète les rapports détaillés communiqués aux écoles et aux autorités scolaires.

Combien d'élèves ont passé le test?

Un total de 41 902 élèves ont passé le test de rendement provincial d'Études sociales de 9^e année en 2018.

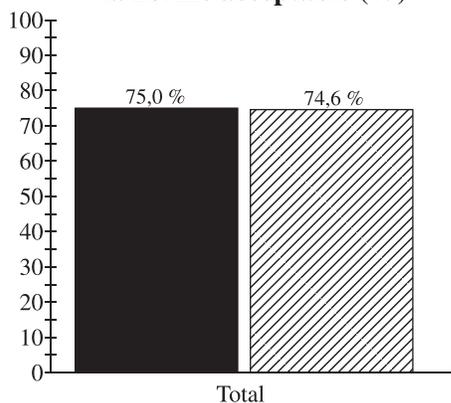
Que comprenait ce test?

Le test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année comprenait 50 questions à choix multiple qui portaient sur des résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) tirés des deux résultats d'apprentissage généraux (RAG) du *Programme d'Études sociales de 9^e année (2007)* : RAG 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance et RAG 9.2 Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis.

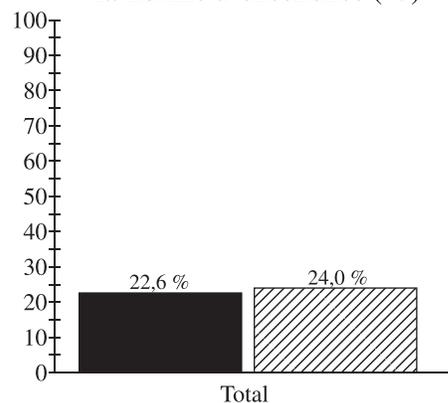
Quel a été le rendement des élèves?

Les pourcentages d'élèves qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence en 2018 correspondent aux pourcentages de 2017, comme indiqué dans les graphiques ci-dessous. Sur une note possible de 50, la moyenne provinciale au test a été de 33,7 (67,4 %). Les résultats présentés dans ce rapport s'appuient sur les notes obtenues par tous les élèves qui ont passé ce test, y compris les élèves du programme d'immersion française et du programme francophone. Pour obtenir seulement des statistiques relatives aux élèves de votre école qui ont passé le test en français, veuillez consulter les rapports préparés à l'intention des écoles et des autorités scolaires et qui contiennent des résultats plus détaillés.

Pourcentage d'élèves qui ont atteint la norme acceptable (%)



Pourcentage d'élèves qui ont atteint la norme d'excellence (%)



2017 — Normes de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence au test de rendement provincial d'Études sociales de 9^e année en 2017 (selon les résultats des élèves qui ont passé le test)



2018 — Normes de rendement : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint la norme acceptable et la norme d'excellence au test de rendement provincial d'Études sociales de 9^e année en 2018 (selon les résultats des élèves qui ont passé le test)

Plan d'ensemble du test et rendement des élèves en 2018

En 2018, 74,6 % des élèves qui ont passé le test de rendement provincial d'Études sociales de 9^e année ont atteint la norme acceptable et 24,0 % ont atteint la norme d'excellence. La moyenne obtenue par les élèves qui ont passé le test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année a été de 33,7 sur une note totale de 50 (soit 67,4 %).

Le plan d'ensemble ci-dessous du test présente les catégories et les sections du test (les contenus) selon lesquelles les données sommaires de 2018 sont communiquées aux écoles et aux autorités scolaires. On y trouve également la moyenne du rendement selon la note brute et le pourcentage.

| Sections du test selon les RAS du programme | Catégories | | Rendement provincial des élèves (Moyenne de la note brute et pourcentage) |
|---|-----------------------------------|---------------------------------------|---|
| | Savoirs ¹ | Compétences et processus ² | |
| <p>Le système politique et juridique (9.1.4, 9.1.5)³ Les élèves analysent la structure du système politique fédéral du Canada et analysent le rôle des citoyens et des organisations dans le système juridique du Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> comment les lois sont adoptées dans le système politique fédéral les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif du gouvernement fédéral le choix des députés et des sénateurs l'obligation de rendre des comptes chez les députés et les sénateurs le rôle des partis politiques fédéraux le rôle des médias à l'égard des questions politiques les groupes de pression et la prise de décisions gouvernementales comment les processus politique et législatif répondent aux besoins de tous les Canadiens la participation au système juridique canadien les rôles et les responsabilités des citoyens à l'égard de la loi la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> | | | 8,3/11 (75,5 %) |
| <p>Droits individuels et collectifs (9.1.6, 9.1.7)³ Les élèves explorent d'un œil critique les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur le processus législatif au Canada et comment la demande croissante pour la reconnaissance des droits collectifs a eu des répercussions sur le processus législatif au Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> la reconnaissance des droits individuels l'exercice des droits individuels les conditions de travail dans les milieux de travail les droits et les responsabilités des citoyens la reconnaissance des droits collectifs les besoins des minorités francophones au Canada les besoins des Francophones au Québec les droits des minorités de langue officielle comment la <i>Loi sur les indiens</i> reconnaît le statut et l'identité des peuples autochtones les Traités 6, 7 et 8 la législation et les droits et la culture des Métis | | | 7,9/11 (71,8 %) |
| <p>Immigration (9.1.8)³ Les élèves explorent d'un œil critique comment le processus législatif traite des questions relatives à l'immigration en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les facteurs qui influent sur les politiques en matière d'immigration les changements apportés aux politiques sur l'immigration et les réfugiés l'immigration et les peuples autochtones les politiques provinciales en matière d'immigration les politiques du Québec en matière d'immigration les politiques en matière d'immigration et la Charte les avantages que le Canada retire de l'immigration | | | 5,0/8 (62,5 %) |
| <p>Prise de décisions économiques (9.2.4)³ Les élèves explorent d'un œil critique les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les principes d'une économie de marché l'intervention du gouvernement l'économie mixte du Canada le rôle du consommateur dans des économies mixtes et de marché l'identité individuelle et collective du consommateur l'impact économique des syndicats l'intervention du gouvernement dans l'économie la question économique de la rareté des ressources | | | 4,9/8 (61,3 %) |
| <p>Le consumérisme, la qualité de vie et la prise de décisions politiques (9.2.5, 9.2.6)³ Les élèves explorent d'un œil critique la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis et l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les indicateurs de la qualité de vie le comportement du consommateur comment le marketing influence le consumérisme le consumérisme et la qualité de vie l'utilisation du consumérisme comme geste de masse le consumérisme et la croissance économique les valeurs sous-jacentes aux programmes sociaux les programmes économiques des partis politiques les philosophies et les programmes des partis politiques l'économie clandestine les questions sur l'environnement et la qualité de vie | | | 7,6/12 (63,3 %) |
| Rendement provincial des élèves (Moyenne de la note brute et pourcentage) | 12,8/19 (67,4 %) | 20,8/31 (67,1 %) | Note brute totale du test = 50 |

¹**Savoirs** — inclut l'étendue et l'intégralité de l'information, des concepts, des preuves, des idées et des opinions essentiels à la prise de décision qui sont énumérés dans le *Programme d'études sociales 9^e année*.

²**Compétences et processus** — inclut le recours à la pensée critique et à la pensée créatrice, à la démarche historique, aux compétences d'ordre géographique, à la prise de décision, à la résolution de problèmes, et la littératie des médias ayant trait aux situations pertinentes présentées dans le *Programme d'études sociales 9^e année*.

³Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) dans le *Programme d'études sociales 9^e année* auxquels les catégories de notation font référence.

Observations sur le rendement des élèves en 2018

Cette section présente des observations sur le rendement des élèves au test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année. Des questions types tirées de ce test servent à illustrer le rendement des élèves qui ont atteint la norme acceptable ou la norme d'excellence ainsi que le rendement des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable. Pour chaque question, un astérisque indique la bonne réponse.

Ensemble, les trois premières catégories du plan d'ensemble englobent les résultats liés au Résultat d'apprentissage général 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance. Dans le cadre de ce résultat, on s'attend à ce que les élèves analysent les processus politique et législatif du Canada et leurs répercussions sur des questions portant sur la gouvernance, les droits, la citoyenneté et l'identité. Dans la catégorie **Système politique et juridique** du plan d'ensemble (11 questions), on s'attendait à ce que les élèves examinent la structure du système politique fédéral du Canada (RAS 9.1.4) et analysent le rôle joué par les citoyens et les organismes dans le système juridique du Canada (RAS 9.1.5) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment les lois sont-elles adoptées dans le système politique fédéral? (RAS 9.1.4)
- À qui les députés et les sénateurs doivent-ils rendre des comptes? (RAS 9.1.4)
- Dans quelle mesure les processus politique et législatif répondent-ils aux besoins de tous les Canadiens? (RAS 9.1.4)
- Comment les citoyens et des organismes participent-ils au système judiciaire canadien (c.-à-d. les jurys, une connaissance des lois, la défense de causes, la Société John Howard et la Société Elizabeth Fry)? (RAS 9.1.5)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable étaient en mesure de démontrer leurs connaissances de base du rôle du pouvoir exécutif dans le système politique fédéral canadien; le pouvoir d'un gouvernement majoritaire dans le corps législatif du gouvernement fédéral canadien et l'influence des groupes de défense des droits sur le système judiciaire canadien. De plus, les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont démontré qu'ils pouvaient explorer habilement jusqu'à quel point les processus politique et législatif canadiens répondent aux besoins de tous les Canadiens, évaluer la mesure dans laquelle le pouvoir législatif du gouvernement du Canada respecte les principes démocratiques au moment d'adopter des lois, et évaluer les points de vue servant à déterminer si le système judiciaire canadien défend les intérêts des Canadiens. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable étaient généralement en mesure d'identifier les trois pouvoirs du système politique fédéral canadien, mais nombre d'entre eux ont eu du mal à bien répondre aux questions touchant l'étendue du pouvoir politique du corps législatif du gouvernement fédéral canadien et ont démontré des connaissances limitées de la façon dont les citoyens et les organismes participent à la réhabilitation des criminels à l'intérieur du système judiciaire fédéral canadien. La question suivante illustre certaines différences dans le niveau de rendement des élèves au test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année.

À la question 3 (question de la catégorie **Compétences et processus** du plan d'ensemble), les élèves devaient reconnaître l'interlocuteur dont les commentaires dans une source sont reliés le plus directement à l'information présentée dans une autre source (RAS 9.C.1).

3. À la source III, quelle personne fait des commentaires qui sont reliés **le plus directement** à l'information présentée dans la source II?
- A. BienInformé7
 - B. Politico15
 - C. SourceInfo
 - *D. CitoyenActif

Parmi tous les élèves qui ont passé le test, 75,5 % ont choisi la bonne réponse (**D**). Ces élèves ont été capables de déterminer que l'information présentée dans le tableau intitulé « Certaines dépenses du Bureau du gouverneur général — Année financière se terminant le 31 mars 2015 », à la source II, est reliée le plus directement au point de vue de l'interlocuteur « CitoyenActif » à la source III, à savoir que « ses voyages partout dans le monde sont un grand gaspillage des impôts que les citoyens paient. Cet argent devrait servir à offrir des programmes sociaux aux Canadiens. » Le point de vue de l'interlocuteur « BienInformé7 », (choix de réponse **A**), à la source III, (choisi par 5,8 % des élèves) traite de la façon dont ce poste « cérémonial », mais « politiquement neutre [...]

pourrait encore être important en cas de crise nationale. » Le point de vue de l'interlocuteur « Politico15 » (choix de réponse **B**), à la source III, (choisi par 11,9 % des élèves) souligne qu'il est reconnaissant que le gouverneur général « représente tous les Canadiens » et qu'il « aille rencontrer la famille de tous les soldats qui sont morts au combat ». Le point de vue de l'interlocuteur « SourceInfo », choix de réponse **C**, à la source III, (choisi par 6,6 % des élèves) traite de la façon dont le gouverneur général « remet des médailles de l'Ordre du Canada et rencontre des membres de la royauté et des diplomates ». Ces trois points de vue traitent du rôle politique du gouverneur général, mais ne sont pas reliés directement aux dépenses du Bureau du gouverneur général du Canada, qui sont décrites à la source II. La bonne réponse a été choisie par 80,0 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 95,8 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par 47,4 % de ceux qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la section du test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année qui portait sur les **Droits individuels et collectifs** (11 questions), les élèves devaient explorer d'un œil critique les répercussions de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur le processus législatif au Canada (RAS 9.1.6) ainsi que les répercussions de la demande croissante de reconnaissance des droits collectifs sur le processus législatif au Canada (RAS 9.1.7), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- De quelles manières la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits individuels au Canada? (RAS 9.1.6)
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* permet-elle aux individus d'exercer leurs droits? (RAS 9.1.6)
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* affecte-t-elle les conditions de travail (c.-à-d. par rapport au sexe, à l'âge, à la race et à la religion de personnes)? (RAS 9.1.6)
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits collectifs au Canada? (RAS 9.1.7)
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* répond-elle aux besoins des minorités francophones au Canada? (RAS 9.1.7)
- Dans quelle mesure les gouvernements fédéral et provinciaux devraient-ils soutenir et encourager les minorités de langues officielles? (RAS 9.1.7)
- Comment la *Loi sur les Indiens* reconnaît-elle le statut et l'identité des peuples autochtones? (RAS 9.1.7)
- Comment les Traités 6, 7 et 8 reconnaissent-ils le statut et l'identité des peuples autochtones? (RAS 9.1.7)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont pu reconnaître certaines des façons dont la *Charte canadienne des droits et libertés* protège les droits des individus, reconnaître les dispositions de la charte qui garantissent les droits des francophones en milieu minoritaire, et reconnaître les éléments de la *Loi sur les Indiens* et du Traité 6 qui garantissent les droits collectifs des peuples autochtones. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont également été capables de reconnaître les conséquences sociétales de la promotion des droits individuels par le gouvernement canadien; d'évaluer dans quelle mesure les droits à l'instruction dans la langue de la minorité ont été garantis aux communautés de langues officielles en Alberta; et d'évaluer dans quelle mesure les lois comme la *Loi sur les Indiens* et le Traité 6 reconnaissent le statut et l'identité des peuples autochtones. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont souvent eu de la difficulté à répondre aux questions qui nécessitaient de comprendre comment les droits contenus dans la *Charte canadienne des droits et libertés* sont interprétés dans différents cas, de faire des liens entre des événements historiques liés aux droits sur les langues officielles en Alberta, ou de synthétiser l'information reliée à des points de vue divergents sur la reconnaissance des droits collectifs des peuples des Premières Nations. La question suivante illustre certaines de ces différences dans le niveau de rendement des élèves au test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année.

À la question 18 (question de la catégorie **Compétences et processus** du plan d'ensemble), les élèves devaient déterminer à quelle question l'information présentée dans les deux sources répond le mieux (RAS 9.C.4).

- 18.** L'information des deux sources serait **la plus appropriée** pour répondre à laquelle des questions suivantes?
- A.** L'Alberta devrait-elle devenir officiellement une province bilingue?
 - B.** Les francophones devraient-ils avoir le droit de diriger leurs propres écoles en Alberta?
 - *C.** Dans quelle mesure les gouvernements fédéral et provincial devraient-ils appuyer et promouvoir les droits des minorités de langue officielle en Alberta?
 - D.** Dans quelle mesure les programmes des gouvernements fédéral et provincial devraient-ils encourager les francophones à vivre et à travailler en Alberta?

Parmi tous les élèves qui ont passé le test, 68,3 % ont été en mesure d'analyser « Certains événements reliés à la reconnaissance des droits des francophones en Alberta », à la source I, et quatre points de vue sur les droits linguistiques de la minorité en Alberta, à la source II, pour déterminer que ces deux sources pourraient le mieux répondre à une question qui examine dans quelle mesure « les gouvernements fédéral et provincial devraient-ils appuyer et promouvoir les droits des minorités de langue officielle en Alberta » et ont choisi la bonne réponse (choix de réponse **C**). Dans le choix de réponse **A** (choisi par 17,5 % des élèves) on demande si l'Alberta devrait « devenir officiellement une province bilingue » — portant sur un point de la ligne de temps à la source I selon lequel l'Alberta est devenue officiellement « une province unilingue anglaise » en 1988, et avec les commentaires de l'interlocutrice X à la source II à savoir que « l'Alberta est officiellement une province unilingue anglaise. » Dans le choix de réponse **B** (choisi par 5,3 % des élèves) on demande si les francophones devraient « avoir le droit de diriger leurs propres écoles en Alberta » — en lien avec un point de la ligne de temps de la source I, à savoir la reconnaissance de l'Alberta du « droit des francophones de diriger leurs écoles » en 1993. Dans le choix de réponse **D** (choisi par 8,8 % des élèves) on demande si les « programmes des gouvernements fédéral et provincial devraient-ils encourager les francophones à vivre et à travailler en Alberta » — en lien avec les commentaires de l'interlocutrice Y sur le financement public de programmes pour appuyer les événements francophones en Alberta. Ces trois questions ne tiennent pas complètement compte du reste de l'information de la source I et des points de vue de la source II sur la question centrale de la promotion des droits linguistiques de la minorité en Alberta. Parmi les élèves ayant atteint la norme acceptable, 70,6 % ont choisi la bonne réponse. La majorité des élèves ayant atteint la norme d'excellence (90,7 %) ont choisi la bonne réponse alors que 42,5 % seulement des élèves n'ayant pas atteint la norme acceptable ont répondu correctement à la question.

Dans la catégorie sur l'**Immigration** (8 questions) du plan d'ensemble, les élèves devaient faire une étude critique des façons dont les questions relatives à l'immigration sont traitées dans le processus législatif (RAS 9.1.8), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels facteurs influent sur les politiques en matière d'immigration au Canada (c.-à-d. l'économie, la politique, la santé et la sécurité)? (RAS 9.1.8)
- Comment les changements apportés aux politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés sont-ils rattachés à des problématiques mondiales? (RAS 9.1.8)
- Comment les gouvernements provinciaux peuvent-ils influencer et instaurer des politiques en matière d'immigration? (RAS 9.1.8)
- Dans quelle mesure le Canada retire-t-il des avantages de l'immigration? (RAS 9.1.8)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été en mesure de reconnaître les principaux principes de base qui sous-tendent les politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés et qui orientent les réactions du Canada aux crises internationales liées aux réfugiés ainsi que de démontrer leurs connaissances de base du rôle des provinces lorsqu'elles désignent des immigrants dans le cadre du Programme des candidats provinciaux. Les élèves ayant atteint la norme d'excellence ont également pu évaluer les répercussions durables des efforts du Canada de résoudre les crises liées aux réfugiés partout dans le monde, et ils ont aussi été en mesure de comprendre les avantages de l'immigration pour consolider l'économie canadienne. Les élèves n'ayant pas atteint la norme acceptable ont eu parfois des difficultés à formuler des conclusions sur les politiques du Canada en matière d'immigration et de réfugiés à partir des détails présentés et à reconnaître les points de vue contradictoires sur la façon dont les politiques d'immigration du Canada servent les intérêts des Canadiens. La question suivante illustre certaines différences dans le rendement des élèves au test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année.

À la question 27 (question de la catégorie **Savoir** du plan d'ensemble), les élèves devaient identifier une caractéristique du Programme des candidats provinciaux (RAS 9.1.8).

27. Laquelle des réponses suivantes remplace correctement le point d'interrogation sous la caractéristique V à la source I?
- *A. Encourage les immigrants à s'installer là où leur expertise est requise
 - B. Permet de réunir les membres des familles des immigrants
 - C. Finance les programmes éducatifs offerts aux immigrants
 - D. Garantit aux immigrants l'accès aux services de soins de santé

La bonne réponse (Choix A) a été sélectionnée par 60,8 % de tous les élèves qui ont passé le test. Ces élèves se sont rappelés que les gouvernements provinciaux peuvent influencer et mettre en œuvre des politiques d'immigration au moyen du Programme de candidats provinciaux et ont reconnu comment ce programme encourage les immigrants de la classe économique à « s'installer là où leur expertise est requise. » Le choix de réponse B (choisi par 14,9 % des élèves) suggère incorrectement que ce programme met l'accent sur la réunion des immigrants et des « membres des familles des immigrants », ce qui est la priorité de la catégorie d'immigration du regroupement familial. Le choix de réponse C (choisi par 13,4 % des élèves) suggère incorrectement que ce programme finance les « programmes éducatifs offerts aux immigrants » et reflète une mauvaise connaissance des critères de sélection des immigrants de la classe économique. Le choix de réponse D (choisi par 10,8 % des élèves) suggère incorrectement que ce programme assure que les immigrants ont « accès aux services de soins de santé » et révèle que les élèves croient de manière erronée que le Programme de candidats provinciaux est chargé d'offrir des services sociaux. Parmi les élèves ayant atteint la norme acceptable, 62,1 % ont choisi la bonne réponse. La majorité des élèves ayant atteint la norme d'excellence (92,5 %) ont choisi la bonne réponse alors que 28,2 % seulement d'élèves n'ayant pas atteint la norme acceptable ont répondu correctement à la question.

Les deux dernières catégories du plan d'ensemble du test visent les résultats liés au Résultat d'apprentissage général 9.2, Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis, qui nécessitent que les élèves fassent preuve de compréhension et de discernement quant à la manière dont la prise des décisions économiques au Canada et aux États-Unis influence la qualité de vie, la citoyenneté et l'identité. Quant au contenu du programme dans la catégorie **Prise de décisions économiques** (8 questions) du plan d'ensemble, les élèves devaient comparer les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte (RAS 9.2.4), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels sont les principes d'une économie de marché? (RAS 9.2.4)
- Pourquoi les gouvernements interviennent-ils dans une économie de marché? (RAS 9.2.4)
- Pourquoi le Canada est-il perçu comme ayant une économie mixte? (RAS 9.2.4)
- Quel est le rôle du consommateur dans une économie de marché et dans une économie mixte? (RAS 9.2.4)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont pu identifier les principes de base qui distinguent une économie de marché et une économie mixte, et ont pu reconnaître l'impact de la réglementation gouvernementale sur les consommateurs dans une économie de marché et une économie mixte. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont aussi été en mesure de faire des généralisations sur les conséquences économiques à long terme de l'intervention gouvernementale dans l'économie et d'évaluer les valeurs opposées inhérentes au double rôle du gouvernement visant à préserver la liberté économique des consommateurs, tout en veillant au bien public en réglementant la sécurité des produits. Dans plusieurs cas, les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont eu des difficultés à répondre aux questions dans lesquelles ils devaient interpréter les indicateurs de productivité économique au Canada ou savoir comment les intérêts des consommateurs sont protégés par la réglementation gouvernementale de l'économie. La question suivante illustre certaines de ces différences dans le rendement des élèves au test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année.

À la question 38 (question de la catégorie **Compétences et processus** dans le plan d'ensemble), les élèves devaient faire une généralisation sur la problématique à laquelle l'information de trois sources est reliée de plus près (RAS 9.C.4).

- 38.** Considérées ensemble, les trois sources présentent de l'information qui examine **de plus près** dans quelle mesure
- A.** la rareté affecte les choix des consommateurs
 - B.** la publicité influence les achats des consommateurs
 - C.** les consommateurs peuvent influencer les décisions du gouvernement
 - *D.** le gouvernement devrait jouer un rôle dans la protection des intérêts des consommateurs

La bonne réponse (**D**) a été choisie par 55,3 % des élèves qui ont passé le test. Ces élèves ont été capables de déterminer à partir de la source I (un diagramme intitulé « Caractéristiques d'une économie de marché »), de la source II (une caricature qui montre des consommateurs qui se questionnent sur la qualité d'un produit qu'ils ont acheté) et de la source III (un tableau dans lequel sont inscrites les « Principales caractéristiques de la *Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation* de 2011 »), que ces trois sources contiennent de l'information reliée de plus près au rôle du gouvernement dans la « protection des intérêts des consommateurs » dans des économies mixtes et de marché. Le choix de réponse **A** (choisi par 10,9 % des élèves) suggère que l'information dans les sources porte sur l'impact de la « rareté » sur les « choix des consommateurs », mais ce choix reflète une mauvaise interprétation des sources, dont aucune ne traite du principe économique de base de la rareté. Le choix de réponse **B** (choisi par 11,9 % des élèves) suggère que l'information dans les sources concerne l'impact de la « publicité » sur les « achats des consommateurs », mais ce choix ignore le fait qu'aucune des sources n'aborde l'impact de la publicité sur les achats des consommateurs. Le choix de réponse **C** (choisi par 21,7 % des élèves) suggère que l'information dans les sources porte sur la capacité des consommateurs à « influencer les décisions du gouvernement », mais ce choix ignore le fait qu'aucune des sources ne traite directement de l'impact que les consommateurs peuvent avoir sur la législation gouvernementale. La bonne réponse a été choisie par 55,3 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 88,9 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par seulement 23,8 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans la section du test qui portait sur la catégorie **Consommérisme, qualité de vie et prise de décisions politiques** (12 questions) du plan d'ensemble, les élèves devaient évaluer d'un œil critique la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis (RAS 9.2.5) et l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques (RAS 9.2.6) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels sont les indicateurs de la qualité de la vie? (RAS 9.2.5)
- Quelles valeurs de la société sous-tendent des programmes sociaux au Canada et aux États-Unis? (RAS 9.2.5)
- Comment l'économie clandestine (c.-à-d. évasion fiscale, marché clandestin) affecte-t-elle l'assiette fiscale et les programmes sociaux des gouvernements fédéral et provinciaux? (RAS 9.2.6)

Les élèves qui ont atteint la norme acceptable ont été en mesure d'identifier des indicateurs de qualité de vie, de distinguer des valeurs divergentes au sujet de l'offre de programmes sociaux au Canada et aux États-Unis, et de reconnaître l'impact de l'économie clandestine sur les recettes publiques. Les élèves qui ont atteint la norme d'excellence ont aussi pu mesurer avec discernement les conséquences d'utiliser le revenu annuel comme indicateur économique de qualité de vie. Ils ont aussi été capables d'évaluer jusqu'à quel point le bien-être social est mis en valeur par les programmes sociaux offerts au Canada et aux États-Unis, et pouvaient reconnaître la portée des implications sociétales de la participation des individus au marché noir. Les élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable ont souvent eu de la difficulté à interpréter les données sur le revenu annuel, à reconnaître les différences entre l'offre de services de soins de santé à financement public et à financement privé, et à reconnaître que l'offre de programmes sociaux dépend des impôts perçus par le gouvernement. La question suivante illustre certaines des différences susmentionnées dans le rendement des élèves au test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année.

À la question 44 (question de la catégorie **Savoir** dans le plan d'ensemble), les élèves devaient reconnaître une caractéristique de l'économie de marché (RAS 9.2.5).

- 44.** Lequel des énoncés suivants serait-il correct d'ajouter à la liste de caractéristiques du système économique X à la source I?
- A.** Les besoins de base de tous les citoyens sont satisfaits.
 - B.** La propriété est partagée entre tous les membres de la société.
 - C.** Les surplus de production sont partagés entre les travailleurs.
 - *D.** La demande des consommateurs détermine le prix des produits et des services.

Parmi tous les élèves qui ont passé le test, 74,0 % ont été en mesure de déduire, à partir des aspects du système économique X (à savoir que les soins de santé sont « financés par des sources privées », que les « services (sont) payés par les individus » et que l'on « valorise l'individualisme »), qu'il s'agit d'une économie de marché dans laquelle la « demande des consommateurs détermine le prix des produits et des services ». Ces élèves ont choisi la bonne réponse (choix de réponse **D**). Les choix de réponse **A** (choisi par 11,3 % des élèves) et **B** (choisi par 5,3 % des élèves) présentent des idées conformes aux principes d'une économie mixte semblables à ceux du système économique W, à la source I, plutôt qu'à ceux du système économique X. Le choix de réponse **C** (choisi par 9,2 % des élèves) dit que les travailleurs peuvent partager également les excédents de production, mais cette pratique est contraire aux principes du système économique X. La bonne réponse a été choisie par 79,9 % des élèves qui ont atteint la norme acceptable, par 97,5 % des élèves qui ont atteint la norme d'excellence et par seulement 40,2 % des élèves qui n'ont pas atteint la norme acceptable.

Dans l'ensemble, le rendement des élèves au test de rendement provincial 2018 d'Études sociales de 9^e année est élevé. La plupart des élèves (74,6 %) ont atteint la norme acceptable et 24,0 % des élèves ont atteint la norme d'excellence. Toutefois, 25,4 % de tous les élèves qui ont passé le test n'ont pas atteint la norme acceptable.

Documents d'appui – Programme des tests de rendement provinciaux

Le site Web d'Alberta Education offre plusieurs documents qui fournissent de l'information pertinente au sujet de différents aspects du programme des tests de rendement provinciaux. Pour consulter ces documents, rendez-vous au [site Web d'Alberta Education](#). Cliquez sur un des liens donnés afin d'avoir accès aux documents suivants.

Provincial Achievement Testing Program – General Information Bulletin

Le [General Information Bulletin](#) (en anglais seulement) rassemble plusieurs documents élaborés par Alberta Education afin de fournir aux directions générales, aux directions d'écoles et au personnel enseignant un accès facile à tous les renseignements sur le programme des tests de rendement provinciaux. Les sections du bulletin contiennent de l'information concernant les horaires et les dates importantes; la sécurité et les règlements portant sur les tests; les directives et les procédures d'administration des tests; les politiques en matière d'ordinateurs et de calculatrices, les accommodements; la notation et les résultats des tests; la mise à l'essai des tests, les ressources et les documents sur le Web; les formulaires et les lettres; et les personnes-ressources de Provincial Assessment Sector.

Bulletins d'information par matière

Au début de chaque année scolaire, Alberta Education affiche sur son site Web les bulletins d'information correspondant à toutes les matières de 6^e et de 9^e année faisant l'objet d'un test de rendement provincial. Chaque bulletin présente les descriptions des normes d'évaluation, la conception et le plan d'ensemble du test ainsi que les guides de notation (le cas échéant). On y trouve également des suggestions pour préparer les élèves à passer ces tests et de l'information à l'intention des enseignants qui souhaiteraient participer à l'élaboration de questions de tests.

Exemples de productions écrites des élèves

Des exemples de productions écrites tirées des tests de rendement provinciaux d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 6^e et de 9^e année sont mis à la disposition des enseignants et des élèves en vue d'améliorer les rédactions des élèves et d'évaluer ces rédactions selon les critères de notation indiqués dans les guides de notation des tests de rendement provinciaux. Ces documents comprennent des exemples de rédactions faites par les élèves et sont accompagnés d'explications justifiant l'utilisation des critères de notation qui relie les travaux des élèves aux catégories et aux critères de notation des travaux écrits.

Tests de rendement provinciaux antérieurs et clés de correction

Tous les tests de rendement provinciaux (parties A et B) passés en janvier par les élèves de 9^e année inscrits à un programme semestriel demeurent en sécurité et doivent être rendus à Alberta Education. Tous les tests de rendement provinciaux administrés en mai/juin demeurent également en sécurité à l'exception de la partie A des tests d'English Language Arts et de Français/French Language Arts de 6^e et de 9^e année. L'école peut garder seulement les copies inutilisées ou supplémentaires de la partie A de ces tests. Les enseignants peuvent aussi se servir des questions rendues publiques ou des tests affichés sur le site Web d'Alberta Education.

Guides des parents

Chaque année scolaire, Alberta Education publie sur son site Web des [Guides des parents relatifs aux tests de rendement provinciaux](#) de 6^e et de 9^e année. Chaque guide présente les réponses aux questions le plus souvent posées au sujet du programme des tests de rendement provinciaux, des descriptions et des questions types pour chaque matière faisant l'objet d'un test de rendement provincial.

Participation des enseignants

Les enseignants de 6^e et de 9^e année sont encouragés à participer à diverses activités ayant trait au programme des tests de rendement provinciaux. Ces activités comprennent l'élaboration de questions, la validation des tests, la mise à l'essai des tests et la notation. En outre, les consortiums régionaux peuvent organiser des ateliers de perfectionnement professionnel portant sur l'interprétation des résultats aux tests de rendement provinciaux dans le but d'améliorer l'apprentissage chez les élèves.